

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

26 SEPTEMBRE 2013

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 39

OBJET

Dissolution du SMERGC

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 27 septembre 2013
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 1er octobre 2013
et qu'il est donc exécutoire.

Le 1er octobre 2013

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général Adjoint
des Services


Aline RIDET

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille treize, le 26 septembre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre deux mille treize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame MAUVAGE, Monsieur HAÏAT, Monsieur MAILLARD, Madame NICOT, Madame DE CASTRO COSTA, Monsieur CHARREAU, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame TÉA, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Madame GUERRY, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOCHE, Monsieur BLANC, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS

Avaient donné procuration :

Monsieur BAZIN d'ORO à Monsieur MAILLARD
Madame USQUIN à Madame MAUVAGE
Monsieur STUCKERT à Madame de CIDRAC
Madame KARCHI-SAADI à Madame TÉA
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI
Madame LEGRAND à Monsieur PÉRICARD

Étaient absentes :

Madame GOMMIER
Madame ROCCHETTI

Secrétaire de séance :

Monsieur FAVREAU

OBJET : DISSOLUTION DU SMERGC

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le SMERGC a été créé par arrêté préfectoral du 27 décembre 1989. Ce syndicat mixte ouvert a pour objet de promouvoir et d'accélérer la réouverture au trafic voyageurs de la ligne SNCF Grande Ceinture Ouest dans l'ensemble du Département des Yvelines. Il a également pour objet de participer au projet de réouverture de la Tangentielle Ouest-Sud, tant au trafic voyageurs qu'au trafic fret, dans le Département des Yvelines. Il procède à cet effet à toutes les études techniques qui lui paraissent nécessaires.

Depuis plusieurs années, l'activité du SMERGC connaît un fort ralentissement qui a conduit une grande partie des membres du Comité à s'interroger sur la pertinence de la structure syndicale pour suivre les questions relatives au transport. En effet, le SMERGC n'a pas réalisé d'études depuis 2008, son budget est reconduit quasiment à l'identique chaque année depuis cette date et le quorum est difficilement atteint montrant ainsi le peu d'attachement des communes à ce syndicat.

Le SMERGC n'a réalisé qu'une partie de son objet, mais les collectivités membres du syndicat peuvent adhérer à de nouvelles structures intercommunales plus pertinentes en termes de zone géographique et concourant aux mêmes objectifs.

Le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement son article L. 5721-7 prévoyant qu'un syndicat mixte ouvert peut être dissous à la demande motivée de la majorité des personnes morales qui le composent, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches administratives et financières nécessaires à la dissolution du SMERGC.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

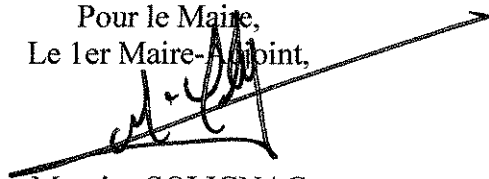
Vu le code général des collectivités territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD, Monsieur BIHOUIS s'abstenant,

AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches administratives et financières nécessaires à la dissolution du SMERGC.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,
Le 1er Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC
Vice-Président du Conseil Général des Yvelines